



Naissances surprises et exceptionnelles au Domaine des Grottes de Han : deux petits lynx des Carpates y ont vu le jour !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 27 juillet 2023

Mi-juillet, Dame Nature a réservé une belle surprise aux soigneurs du Parc Animalier du Domaine des Grottes de Han : ils ont aperçu 2 petites boules de poils dans l'enclos des lynx des Carpates. Ces naissances sont une excellente nouvelle car le Domaine participe depuis peu à un programme de réintroduction de l'espèce en pleine nature, en Allemagne. Un fabuleux destin attend donc ces nouveaux nés !

Il y a quelques mois, le Domaine des Grottes de Han a accueilli une femelle lynx dans l'espoir qu'elle se reproduise avec le mâle du Parc Animalier. Des naissances espérées dans le cadre d'un programme d'élevage de l'espèce, piloté par l'EAZA (l'Association européenne des zoos et aquariums), ainsi qu'un programme de réintroduction de l'espèce, mené par Linking Lynx Group, auquel le Domaine participe depuis peu avec fierté. Le Parc Animalier a en effet été sélectionné sur base de critères bien spécifiques : la génétique des individus accueillis, les



enclos réservés à l'espèce qui doivent être particulièrement appropriés permettant une socialisation adaptée afin d'éviter un maximum l'accoutumance à l'homme, l'environnement aux alentours du Domaine (endroit préservé de toute pollution sonore, visuelle...).

Mi-juillet, les soigneurs ont aperçus 2 bébés lynx dans l'enclos des lynx des Carpates. Une belle surprise car la femelle lynx, récemment accueillie, est encore jeune et des naissances n'étaient espérées que dans les années à venir. Ces naissances sont également une excellente nouvelle puisque les 2 petits sont destinés à être réintroduits en Allemagne, et plus précisément en Forêt Noire, où une petite population de lynx des Carpates est déjà présente mais pas suffisamment que pour établir l'espèce de façon pérenne. C'est pourquoi, le gouvernement allemand, en collaboration avec différentes associations, a décidé la mise en œuvre de ce projet de réintroduction de 6 à 10 individus, nés en captivité, dont 2 pourraient désormais provenir du Parc Animalier du Domaine des Grottes de Han !

Afin de maximiser les chances de survie en pleine nature des 2 petits lynx, un protocole strict a été établi impliquant notamment le moins de contact possible avec les humains pour prévenir toute sociabilisation, ainsi qu'un nourrissage avec une alimentation adaptée dans le but de favoriser leur auto-apprentissage.

Une intervention est néanmoins prévue dans les jours qui viennent pour procéder à leur puçage et à des analyses génétiques. Celles-ci sont indispensables car elles permettront de déterminer les lieux propices à leur réintroduction en fonction de la présence d'individus génétiquement compatibles avec eux.

Si tout se déroule bien, quand les petits auront entre 6 et 10 mois, ils seront transférés dans des enclos de pré-lâcher en Allemagne en vue d'observer leur acclimatation et de prévoir leur réintroduction dans les meilleures conditions possibles.



Un fabuleux destin pour ces 2 petites boules de poils qui, pour l'heure, s'épanouissent aux côtés de leur mère au cœur du Parc Animalier du Domaine des Grottes de Han.

Contact :

Magali NICOLAÏ, Responsable Presse
mnicolai@grotte-de-han.be • +32 (0)495 75 02 12